

Liste des tarifs applicables à l'AP-HP

Hospitalisation

Nature de la Prestation	Prix TTC / jour en euros	Codes tarifs
Hospitalisation à temps complet - court séjour (Tarif Journalier de Prestation)		
Médecine	898,00 €	11
Médecine spécialisée	1 317,00 €	15
Chirurgie	1 780,00€	12
Spécialités coûteuses	2 932,00 €	20
Spécialités très coûteuses	4 628,00 €	26
Hospitalisation à temps partiel - court séjour		
Hôpital de jour 1 ^{ère} catégorie	1 586,00 €	51
Hôpital de jour 2 ^{ème} catégorie	1 482,00 €	50
Hôpital de jour 3 ^{ème} catégorie	808,00 €	54
Dialyses	1 138,00 €	52
Chimiothérapies	1 093,00 €	53
Hôpital de nuit	247,00 €	61
Moyen séjour - Hospitalisation à temps complet		
Soins de Suite	500,00 €	30
Réadaptation	720,00 €	31
Forfait Journalier		
Forfait relatif aux frais hôteliers en MCO	20,00 €	
Forfait journalier en psychiatrie	15,00 €	
Chambre individuelle		
Classique	50,00 €	
Confort supérieur	70,00 €	
En hôpital de jour	20,00 €	

Attention : des majorations pour dispensation de Molécules Onéreuses ou Dispositifs médicaux implantables peuvent s'appliquer

+ Ticket Modérateur Forfaitaire (actes lourds) = 24€/jour

Modalités de prises en charge

Les patients affiliés à l'assurance maladie régime général sont pris en charge par la sécurité sociale française à hauteur de :

- 80% des frais d'hospitalisation
- 70% des frais liés aux consultations et actes externes (**80% aux urgences**).

Le reste à charge représente le « **Ticket Modérateur** ».

Il est pris en charge par le patient ou l'organisme complémentaire (mutuelle, assurance..) auquel il est éventuellement affilié.

Des exonérations totales ou partielles du ticket modérateur sont prévues dans un certain nombre de cas (plus d'informations : <http://www.ameli.fr/>)

Les patients non affiliés à l'assurance maladie doivent payer l'intégralité des frais avant leur venue en hospitalisation ou en consultation, sur la base d'un devis qui sera établi.

Actes et Consultations externes

Nature de la Prestation	Prix TTC en euros
Consultations	
Consultation médecin spécialiste	23,00 €
Majoration de coordination des soins consult. spé.	5,00 €
Consultation neurologue, neuropsychiatre, psychiatre	39,00 €
Majoration de coordination des soins consult. neuro./psy	5,00 €
Consultation cardiologue	47,73 €
Consultation pour avis ponctuel d'un spécialiste	50,00 €
Consultation pour avis ponctuel d'un neurologue, neuropsychiatre ou psychiatre	62,50€
Consultation pour avis ponctuel Professeur Université Praticien hospitalier (PU-PH)	69,00 €
Consultation simple patient non assuré sécurité sociale française	69,00 €
Consultation longue et complexe patient non assuré sécurité sociale française	207,00 €